

LE RÔLE DES TERMES THÉORIQUES DANS LE LANGAGE SCIENTIFIQUE

Gabriela Toma (Bănuțoiu)
PhD Student, University of Craiova

Abstract: The objectives which this work regards are to distinguish the characteristics of the scientific discourse, to identify its peculiarities, its definition, its evolution. The scientific discourse is characterized by a constant concern for objectivity, precision, method and intellectual rigor. It is used mainly in formal, institutionalized communication, in order to inform or to describe, to explain or to convince.

Keywords: speech, scientific French, communication, language

La direction générale de la recherche - Le sens ou la notion de signification

Les recherches contemporaines sur le langage nous dirigent vers une autre perception des langues et du langage. Il existe différentes langues et diverses modalités de langage, chaque langue ayant ses moyens spécifiques, ses propres règles ou présuppositions. Donc il est important de s'interroger non seulement sur la morphologie du discours et sur le fonctionnement des diverses composantes de l'analyse morphologique, mais aussi sur ce qui constitue chaque modalité ou chaque variété de langage, car c'est seulement dans le contexte d'une modalité déterminée que les composantes particulières et leur fonctionnement peuvent être compris. Il y a une multiplicité de langages comme il y a une multiplicité de jeux, comparaison utilisée par Wittgenstein, celui qui a introduit la notion de jeu de langage dans ses « Investigations philosophiques », voulant ainsi montrer que, entre les langages comme entre les jeux il existe une ressemblance, la signification des éléments du langage et la signification des pièces d'un jeu étant établies par les règles de leur usage ou par les possibles relations avec les autres pièces. Mais comme la signification d'une pièce d'un jeu est complètement indépendante des propriétés particulières de l'objet matériel sous les espèces duquel la pièce se trouve réalisée, ainsi la signification d'un mot dépend non de sa sonorité particulière, mais du réseau des relations sémantiques qu'il entretient avec les autres mots du lexique. Ce qui rappelle dans une certaine mesure l'idée de Saussure selon laquelle le langage est une forme, non une substance. Donc, le langage peut être considéré comme un système.

Mais, en même temps les recherches contemporaines sur le langage nous ont aussi montré qu'il faut distinguer les problèmes de sens des problèmes de vérité. On pose les problèmes de vérité seulement au niveau de la phrase, non au niveau des constituants de phrases, tels que les mots. Or une phrase peut être douée de sens sans pour autant être vraie. Alors le problème du sens doit être dissocié du problème de la vérité. Avant de demander si une phrase est vraie ou fausse, il faut se demander si elle a un sens ou non. D'où surgit une autre question, c'est-à-dire quel est le critère qui nous permettra de reconnaître si une phrase est douée de sens ?

Les termes entrent dans la constitution d'une phrase et la phrase est une unité linguistique susceptible de porter les prédicats « vrai » et « faux ». Les « prédicats » dont il est question ici sont des unités linguistiques qui expriment des propriétés ou des relations et peuvent être affirmés ou niés, dans un contexte de phrase, d'un ou de plusieurs sujets. On forge perpétuellement des contextes nouveaux au moyen du même lexique, donc des mêmes

mots, et les nouvelles phrases qui sont ainsi formées sont immédiatement comprises. Une explication univoque de la notion de signification n'est pas possible de donner car « toutes les unités linguistiques ne signifient pas de la même manière et une même unité peut signifier de différentes manières » (Ladrière Jean : 1971). Par exemple, les expressions nominales peuvent être utilisées pour désigner un objet en précisant de quel objet concret il s'agit ou en spécifiant seulement à quelle classe l'objet appartient.

La signification globale d'un mot est complètement déterminée par la fonction que ce mot exerce au cadre d'une phrase ou d'un certain nombre de phrases, qui appartiennent à une classe donnée. Un mot n'a aucune signification s'il est utilisé isolément. Des contextes nouveaux sont forgés perpétuellement au moyen du même lexique, au moyen des mêmes mots et les phrases nouvellement formées sont immédiatement comprises, en donnant une nouvelle dénotation au sens que le mot a déjà par lui-même.

Dans le langage, Chomsky distingue trois composantes, celle phonologique, celle syntaxique et la composante sémantique, qui doivent être conçues comme des systèmes de règles. La composante syntaxique, ou grammairale au sens propre du terme permet d'associer les éléments produits par la composante phonologique à ceux produits par la composante sémantique, elle fonctionne comme intermédiaire entre les deux. La composante phonologique fournit des règles qui permettent d'associer à ces structures des interprétations en termes de signaux acoustiques, tandis que la composante sémantique fournit des règles qui permettent des interprétations en termes de significations. Dans la productivité du langage il faut distinguer un aspect syntaxique et un aspect sémantique. L'aspect syntaxique nous dirige vers la constatation suivante : nous sommes capables de former et de reconnaître des phrases grammaticales bien formées, même si nous ne les avons jamais utilisées ou entendues auparavant et en même temps nous sommes capables de reconnaître si une phrase déterminée est construite conformément aux règles syntaxiques sous-jacentes. En ce qui concerne l'aspect sémantique on peut affirmer que nous sommes capables de comprendre immédiatement la signification de phrases que nous n'avons jamais entendues auparavant.

Il faut invoquer l'ensemble du champ pour rendre compte du sens d'un mot particulier. En parlant d'un champ sémantique on veut dire qu'un mot n'a pas de signification à l'état isolé mais seulement en relation avec les autres mots d'un même ensemble. Par exemple, les termes de parenté, les noms de couleurs, le vocabulaire des poids et mesures, les termes taxinomiques en zoologie ou en botanique. Selon Saussure, le sens d'un terme est constitué par les relations avec les termes opposés, mais il faut tenir compte aussi des relations d'implication, de synonymie, d'incompatibilité, etc. Donc, le sens d'un terme est déterminé de l'ensemble des relations sémantiques qu'il a avec les autres termes d'un même champ.

La spécificité du terme scientifique et technique

Il ne faut pas éliminer de la science les termes purement théoriques, les termes qui dénotent des objets ou des classes d'objets non observables, mais de tenter d'expliquer comment ils peuvent être considérés comme doués de sens du point de vue empiriste. Les éliminer totalement serait vider les théories scientifiques de leur substance, car ils sont ceux qui guident l'expérience.

Tout langage est une herméneutique. Le monde peut être décrit par l'intermédiaire de la parole. Toute parole est productrice. Mais une approche linguistique du lexique scientifique et technique nous dirige vers l'examen des relations établies entre les termes scientifiques et techniques et les vocabulaires spécialisés. Conformément à la définition du dictionnaire le Petit Robert, le terme scientifique est considéré comme un mot appartenant à un vocabulaire spécialisé, n'étant pas d'un usage courant dans la langue commune.

Les fondateurs de la théorie terminologique ont considéré le terme comme l'objet d'étude de la terminologie, non le mot spécialisé, en voulant délimiter la lexicologie de la terminologie. Mais une définition du terme unanimement acceptée par les chercheurs n'existe pas encore. Il est connu comme un signe linguistique spécialisé, avec un signifiant et un signifié, c'est-à-dire une désignation et une notion et qui conduit vers un objet concret ou abstrait. La désignation tient de la langue, le concept, de la pensée. Les bases théoriques de la terminologie ont été mises par différentes écoles terminologiques comme l'école de Vienne, de Québec, de Moscou ou de Roumanie, le père de la terminologie moderne étant considéré Eugen Wüster, le fondateur de l'école de Vienne. Il soutient que la terminologie représente un moyen pour éliminer l'ambiguïté dans la communication scientifique et technique. Mais, actuellement les idées du terminologue autrichien sont repensées par certains spécialistes en terminologie, étant considérées comme un peu idéalistes et limitées. C'est-à-dire, l'aspect syntaxique est déprécié, la variation est niée, les aspects communicatifs des termes ne sont pas traités, l'évolution des concepts ou des termes manque d'intérêt. L'aspect linguistique de la terminologie attire l'attention des représentants de l'école de Moscou, en tête avec D.S. Lotte, linguiste russe qui insiste sur l'importance du discours dans lequel le terme acquiert un sens et du contexte dans lequel le terme est utilisé. En échange, la normalisation sociolinguistique et la traduction étaient les points d'intérêt de l'école canadienne. Les tendances actuelles en terminologie essaient de trouver de nouvelles méthodes de représentation des termes et des concepts et de mettre de nouvelles bases théoriques. À présent, les langues spécialisées ne sont plus considérées comme des systèmes autonomes par rapport aux systèmes linguistiques, elles font partie de ceux-ci et le terme et le concept ne gardent pas le même sens, comme le considéraient les terminologues traditionnistes.

Entre les termes et les signes lexicaux il n'existe pas une vraie opposition, celui qui les différencie et les spécialise est leur fonctionnement discursif. Les termes scientifiques et techniques dénotent ou dénomment, ils ont la tendance d'être monosémiques, ils bénéficient d'une fréquence peu élevée et se présentent souvent comme néologismes. Les termes scientifiques ne peuvent pas être séparés de leur fonction sociale et de la personnalité du spécialiste qui les emploie dans un certain contexte. Les théories scientifiques opèrent dans leur vocabulaire avec des termes qui ne sont pas des termes d'observation. Le recours aux termes théoriques est indispensable pour des raisons pratiques. La désignation du terme est un signe phonique ou graphique, un mot ou un groupe de mots qui nous aide à faire connaître des notions spécialisées. Elle doit être explicite, nette, précise pour mieux s'intégrer dans un domaine spécialisé.

Les termes peuvent être exprimés par :

- des noms communs (aéronef, télécopieur, chargeur, cartouche, modem, batterie),
- des noms propres (Internet, Net, Conseil de l'Europe),
- des verbes (consommer, retranscrire, constituer, progresser, connecter, régler, utiliser, débrancher, broyer, surveiller, scanner, calculer, archiver, piloter),
- des groupes de noms ou syntagmes nominaux (plateau d'alimentation automatique, la correction automatique d'erreurs, le courrier électronique, ordinateur portable, mot de passe, base de données, adaptateur secteur, Business Card Reader, la barre du témoin de charge),
- des sigles (Le FAX-B120, NTC - Nouvelles technologies de la communication, FEVAT - Fédération des entreprises de vente à distance, TGV – Train à grande vitesse, LGV – Ligne à grande vitesse, ONU - Organisation des Nations Unies, HLM - Habitation à loyer modéré, CNSR – Centre national de la recherche scientifique),
- des acronymes (Otan, Benelux, Sida, radar, télécopieur)

▪ des abréviations (art.- article, bps – bytes par seconde, CD = engl. Compact Disc, „disc compact”, CD-R = engl. Compact Disc Recordable, DVD = engl. Digital Versatile Disc, PC – Personal computer, ECM – engl. Engine Control Module, e-commerce - engl. Electronic Commerce)

Les exemples sont extraits des manuels roumains de français, édition Corint, L2 pour la XI-ème et la XII-ème classe. La monosémie ne doit pas être un trait obligatoire du terme, mais un procédé de normalisation de celui-ci. Pour ne pas confondre le sens de deux unités terminologiques, il faut distinguer le domaine du terme et l’actualiser dans un contexte, c’est-à-dire un énoncé dans lequel on trouve le terme analysé. C’est du contexte que dépend le terme, parce que c’est ici qu’il reçoit sa signification par rapport aux autres mots de la phrase.

Conclusions

Le texte ou le discours indique l’appartenance du terme à un certain domaine, donc à un secteur du savoir humain. Si le mot appartient au lexique commun de la langue, le terme fait partie d’un domaine spécialisé déterminé. Les caractéristiques communes du mot et du terme sont plus nombreuses que leurs caractéristiques différentielles. Ils ont en commun la classe grammaticale du nom et du verbe, tous les deux peuvent former des syntagmes composés de noms, d’adjectifs, de verbes, de prépositions, de conjonction ou d’article. Parmi les différences on peut mentionner la monosémie du terme et la polysémie du mot. Tandis que le terme appartient à un domaine spécialisé, les mots sont classifiés en champs lexicaux. Pour connaître la signification d’un mot, il faut l’actualiser dans un contexte, mais pour le terme importante est la définition et la spécification du domaine. Les termes les plus fréquents appartiennent au vocabulaire général, étant utilisés dans tous les types de communication et les termes techniques et scientifiques sont employés dans des situations de communication réservées aux spécialistes. Ce n’est pas facile de faire la distinction entre les termes qui appartiennent au vocabulaire général et ceux qui relèvent du vocabulaire scientifique. Ce qui nous permet de faire la distinction est l’emploi du terme en contexte et sa valeur sémantique première. L’opposition entre mots et termes ne peut pas être imaginée en dehors du discours, le terme ne figurant que dans des discours spécialisés. Excepté le vocabulaire, l’étude des langues spécialisées suppose aussi d’envisager la syntaxe ou les réalisations stylistiques et textuelles. Le langage courant varie en fonction de la situation de communication, des locuteurs, des destinataires ou de leurs intentions. Le langage spécialisé se distingue en fonction de la matière traitée et des compétences du locuteur. Le langage technique sert à transmettre des connaissances. Les échanges continuels entre le langage commun et les langages spécialisés contribuent à l’enrichissement de la langue.

BIBLIOGRAPHY

ADAM Jean-Michel, *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles – Liège, Mardaga, 1990.

BALMET Simone, HENAO DE LEGGE Martine, *Pratiques du français scientifique. L’enseignement du français à des fins de communication scientifique*, Paris, HACHETTE, 1992, 260 p., dernière consultation le 21 juin 2017, <www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=115>

Dictionnaire Hachette de la Langue Française, Paris, 1994

GROZA Doina, BELABED Gina, DOBRE Claudia, IONESCU Diana, *La langue française, Manuel pour XI-ème, L2*, Bucarest, Corint, 2006, 112 p.

GROZA Doina, BELABED Gina, DOBRE Claudia, IONESCU Diana, *La langue française, Manuel pour XII-ème, L2*, Bucarest, Corint, 2008, 128 p.

GUILBERT Louis, 1973, *La spécificité du terme scientifique et technique*. In: *Langue française*, n°17, 1973. Les vocabulaires techniques et scientifiques, pp. 5-17.

JACOBI Daniel, 1993, « Les terminologies et leur devenir dans les textes de vulgarisation scientifique », in *Didaskalia*, no 1, Lyon, Institut national de recherche pédagogique, 69-83 pp.

JACOBI Daniel, SCHIELE Bernard, CYR Marie-France, « Note de synthèse [La vulgarisation scientifique et l'éducation non formelle] », in *Revue française de pédagogie*, volume 91, 1990, 81-111 pp.

LADRIÈRE Jean, Langage scientifique et langage spéculatif, dans *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 69, n°1, 1971. pp. 92-132; consultable à l'adresse électronique <https://doi.org/10.3406/phlou.1971.5590>, dernière consultation le 06 mai 2019

MAINGUENEAU Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Éd. Du Seuil, coll. « Mémo », 1996, 93 p.